

2017

PROJET DE PLATEFORME LOGISTIQUE, ZAC « PAN EURO PARC » Commune de Bollène (84)

Ref : PA170316-CH2

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉ DES INCIDENCES NATURA 2 000

ZSC FR 93 015 90 « LE RHONE AVAL »
ZPS FR9312006 « MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOUR »

Pour le compte de :
AMF Qualité Sécurité Environnement



NATURALIA
AGENCE PACA - Corse
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON

**NATURALIA**
CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT

www.naturalia-environnement.fr

PROJET DE PLATEFORME LOGISTIQUE, ZAC « PAN EURO PARC »

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 20000

ZSC FR 93 015 90 « LE RHONE AVAL »
ZPS FR9312006 « MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOUR »

Rapport remis-le : 31.10.2017

Pétitionnaire : AMF QSE

Coordination : Aude BUFFIER-NAVARRÉ

Chargés d'études :
Pierre QUERTIER – Flore et habitats
Guillaume AUBIN - Invertébrés
Jean-Charles DELATTRE - Avifaune et herpétofaune
Mathieu FAURE – Chiroptères et mammifères

Rédaction : Aude BUFFIER-NAVARRÉ
Chargés d'études mentionnés ci-dessus

Cartographie : Maxime HEBERT
Camille LAVAL

Suivi des modifications :

14.09.2017	Elaboration du formulaire (transmission AMFQSE pour complément projet)	ABN
27.09.2017	Transmission du formulaire AMF-QSE	ABN
31.10.2017	Mise à jour du formulaire suite aux remarques émises par Pitch promotion	ABN

PREAMBULE

Le formulaire suivant est mis en ligne sur le site internet de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-D'azur (DREAL PACA). Il convient de l'utiliser lorsqu'un projet (ou manifestation) a des incidences négligeables sur les sites du réseau Natura 2000. Le second alinéa de l'article R 414-23 du Code de l'Environnement insiste sur la proportionnalité de l'évaluation par rapport à l'envergure de l'activité. Ainsi, lorsqu'une analyse permet de conclure à l'absence d'incidence sur tout site Natura 2000, le contenu de l'évaluation des incidences peut être simplifié et « *se limiter à la présentation et description du projet ainsi qu'à l'exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet, la manifestation ou l'intervention est ou non susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000* » (article R 414-21 du Code de l'Environnement).

Ce document s'attache donc à décrire et analyser le projet afin de démontrer et de conclure à l'absence d'incidences. Dans le cas contraire une évaluation complète des incidences sera nécessaire (article L414-4 du Code de l'Environnement).

COORDONNEES DU PORTEUR DE PROJET :

Nom (personne morale ou physique) : SCI TRANS VI BOLLENE 1 & SCI TRANS VI BOLLENE 2

Commune et département : Bollène (84)

Adresse : 129 rue de Turenne 75003 Paris

Téléphone : 01 42 68 33 33

Email : plauzanne@pitchpromotion.fr

Nom du projet : projet de plateforme logistique – ZAC « Pan Euro Parc »

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? Le projet se trouve à proximité des sites NATURA 2000 Zone Spéciale de Conservation FR9301590 « Le Rhône Aval » et Zone de Protections Spéciale FR9312006 « Marais de l'île vieille et alentours ».

1. DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

a. Localisation et cartographie

Le projet est situé :

Nom de la commune : Bollène

N° Département : 84



Figure 1 : Localisation de l'aire d'étude

En site(s) Natura 2000

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

nom et n° de site(s) :

A 300 m du site n° de site(s) : ZSC "Rhône aval"(FR9301590)

nom et n° de site(s) :

A 300 m du site n° de site(s) : ZPS "Marais de l'île vieille et alentours" (FR9312006)

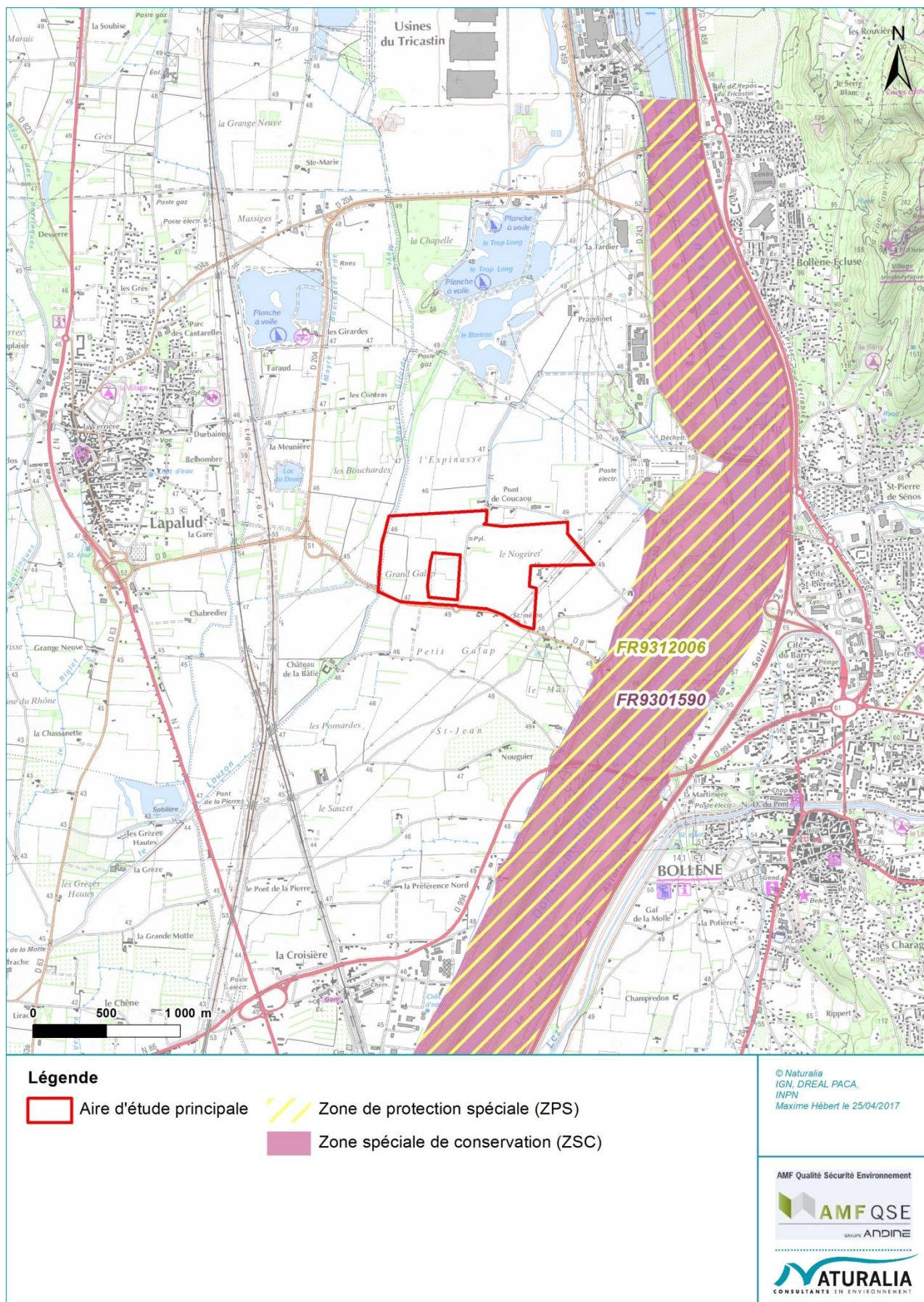


Figure 2 : Localisation de l'aire d'étude et des sites NATURA 2000

b. Nature du projet

L'objet de l'opération est d'aménager une parcelle de 70 hectares afin de permettre l'implantation d'entrepôts logistiques. Cet aménagement se fera en plusieurs tranches :

- Tranche 1 réalisée (surface du lot 1 : 61 386 m²): entrepôt logistique de 5 cellules de 6 000 m² exploité par ID LOGISTICS et construit en 2006 ;
- Tranche 2 (surface du lot 2 : 130 845 m²) : entrepôt logistique projeté de 4 cellules de 12 000 m² ainsi que les équipements communs tels que les bassins (60 695 m²) et les voiries desservant la tranche 2 (une partie des 59 252 m²) ;
- Tranche 3 (surface du lot 3 : 232 377 m²) : entrepôt logistique projeté de 8 cellules de 12 000 m² ainsi que l'autre partie des voiries;
- Tranche 4 (surface du lot 4 : 63 701 m² et du lot 5 : 92 661 m²) : entrepôt logistique projeté de 6 cellules de 12 000 m².

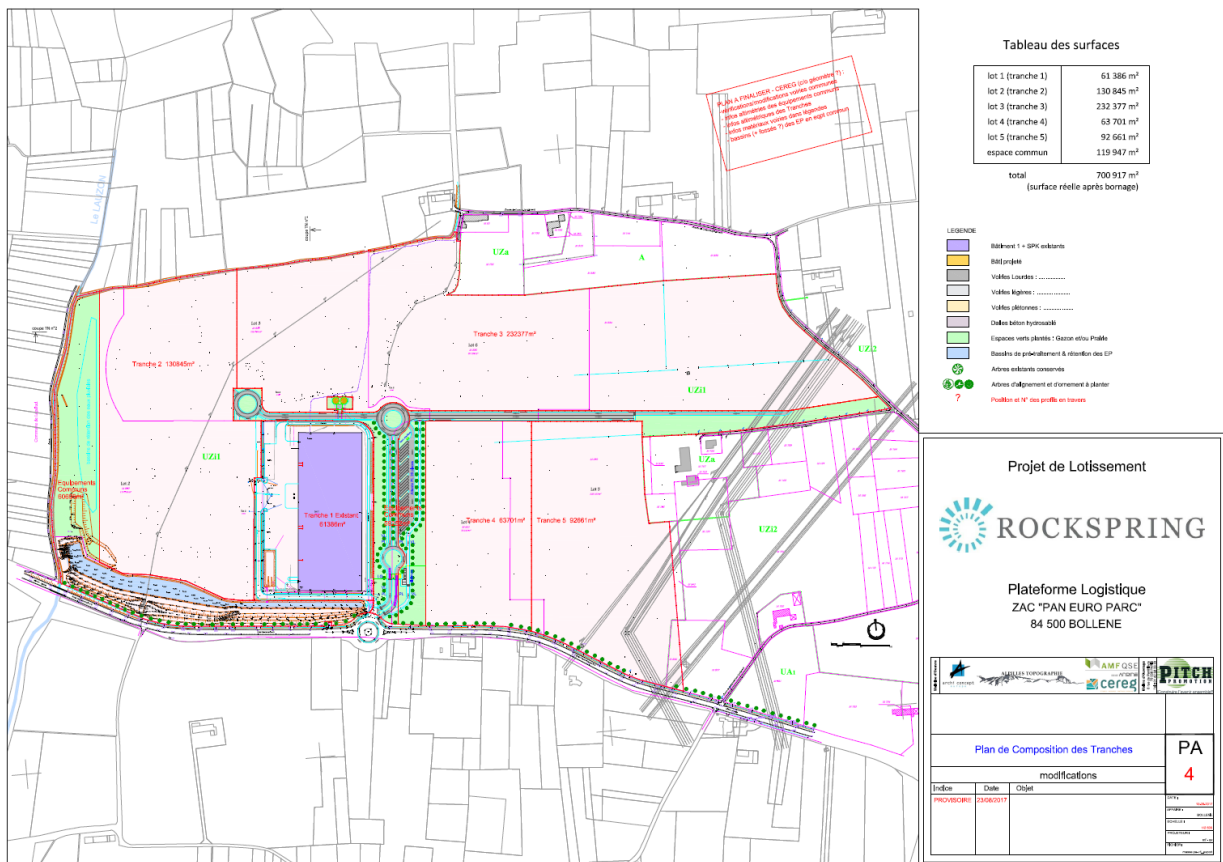


Figure 3 : Plan de composition des tranches (Source: AMF-QSE, 2017)

c. Etendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation : 700 917 m² ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- < 100 m²
- 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
- 100 à 1 000 m²
- > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)
- Emprises en phase chantier : (m.)

■ **Aménagement(s) connexe(s) :**

Un bassin d'infiltration sera présent à l'Ouest du site. Il récupèrera les eaux pluviales issues des parties communes après traitement par 2 séparateurs hydrocarbures.

Une voirie centrale en forme de T sera construite afin de desservir l'ensemble des futures bâtiments. Cette voie sera constituée de 3 rond-point afin de faciliter l'insertion des poids-lourds.

Un parking de 30 places pour les poids-lourds sera situé au centre de la ZAC.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue :

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : dès l'obtention des autorisations

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Des zones imperméabilisées seront créées (voiries, parking et entrepôts). Par conséquent le bassin de rétention des eaux pluviales actuellement au Sud du projet sera agrandi. Les eaux issues des voiries communes seront traitées par deux séparateurs à hydrocarbures avant rejet dans ce bassin. Chaque entrepôt possèdera son propre bassin de pré-traitement des eaux pluviales avant rejet dans le bassin des parties communes.

Chaque entrepôt sera raccordé au réseau public pour les eaux sanitaires et les eaux usées.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : .€

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

< 5 000 €

de 20 000 € à 100 000 €

de 5 000 à 20 000 €

> à 100 000 €

2. DEFINITION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Rejets dans le milieu aquatique | <input checked="" type="checkbox"/> Pollutions possibles |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pistes de chantier, circulation | <input type="checkbox"/> Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation |
| <input type="checkbox"/> Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) | <input checked="" type="checkbox"/> Bruits |
| <input checked="" type="checkbox"/> Poussières, vibrations | <input type="checkbox"/> Autres incidences |

3. ÉTAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Nationale | <input type="checkbox"/> PIG (projet d'intérêt général) de protection |
| <input type="checkbox"/> Réserve Naturelle Régionale | <input type="checkbox"/> Parc Naturel Régional |
| <input type="checkbox"/> Parc National | <input type="checkbox"/> ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) |
| <input type="checkbox"/> Arrêté de protection de biotope | <input type="checkbox"/> Réserve de biosphère |
| <input type="checkbox"/> Site classé | <input type="checkbox"/> Site RAMSAR |
| <input type="checkbox"/> Site inscrit | |

Le projet intercepte, sur sa bordure ouest, le Lauzon identifié par 2 périmètres d'intérêt : une zone humide identifiée dans l'inventaire départemental ainsi qu'en tant que cours d'eau figurant sur la liste 2 poissons¹.

USAGES :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Sylviculture |
| <input type="checkbox"/> Pâturage / fauche | <input type="checkbox"/> Décharge sauvage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Chasse | <input type="checkbox"/> Perturbations diverses (inondation, incendie...) |
| <input type="checkbox"/> Pêche | <input type="checkbox"/> Cabanisation |
| <input type="checkbox"/> Sport & Loisirs (hippodrome, footing) | <input checked="" type="checkbox"/> Construite, non naturelle : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Autre (préciser l'usage) : |

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Photo 1 : Champ cultivé et friche avec ligneux pionniers à proximité du bâtiment

Photo 2 : Canal agricole à *Potamogeton coloratus* et *Nuphar lutea*.

Photo 3 : Haie champêtre à *Rubus* sp. *Crataegus* sp. et *Ulmus minor*.

Photo 4 : Champs cultivé et jachères.

Photo 5 : Zone récemment décaissée.

Photo 6 : Canal « Mayre Girarde » bordé de *Phragmites australis*.

Photo 7 : Champs cultivé de Pois chiche à *Ammi majus*.

¹ L'article L214-17 du Code de l'environnement, introduit par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006, réforme les classements des cours d'eau en les adossant aux objectifs de la directive cadre sur l'eau déclinés dans les SDAGE. La liste 2 concerne les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau nécessitant des actions de restauration de la continuité écologique (transport des sédiments et circulation des poissons).



Figure 4 : Illustrations de la zone d'étude

METHODOLOGIE EMPLOYEE :

➤ Recherche bibliographique :

Les ressources exploitées concernent aussi bien les atlas régionaux que les articles scientifiques, les bases de données disponibles, les personnes ressources (naturalistes reconnus, association, ...) :

- ROUX et al. 2012 – Atlas de la flore de la réserve de chasse et de faune sauvage de Donzère-Mondragon (partie vauclusienne). Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage / Conservatoire National Botanique Méditerranéen de Porquerolles, 288p ;
- L'analyse des bases de données naturalistes disponibles (Faune-PACA, SILENE, ONEM).
- les Atlas régionaux (Rhopalocère, Odonates, ...) ;
- les DOCOB des sites concernés ;
- les connaissances locales de l'équipe Naturalia issues d'études antérieures menées dans ce territoire.







Structure	Logo	Consultation	Résultat de la demande
DREAL PACA		Carte d'alerte chiroptère	Cartographie communale par espèce
LPO-PACA		Base de données en ligne Faune-PACA : www.faune-paca.org	Données ornithologiques, batrachologiques, herpétologiques et entomologiques
NATURALIA		Base de données professionnelle	Liste et statut d'espèce élaborée au cours d'études antérieures sur le secteur
OnEm (Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens)		base de données en ligne http://www.onem-france.org (en particulier Atlas chiroptères du midi méditerranéen)	Connaissances de la répartition locale de certaines espèces patrimoniales.
SILENE		CBNMP (Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles) via base de données en ligne flore http://flore.silene.eu	Listes d'espèces patrimoniales à proximité de la zone d'étude.
		Base de Données Silène Faune http://faune.silene.eu/	Liste d'espèce faune par commune
ONCFS		http://www.oncfs.gouv.fr/Cartographie-ru4/Le-portail-cartographique-de-donnees-ar291	Base de données faunistique

Tableau 1 : Structures et personnes ressources

➤ Inventaires de terrain :

Groupes inventoriés	Méthodes appliquées	Dates de prospection
Flore Habitats naturels	<p><u>La lecture habitats naturels et flore consiste en :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Relevé phytosociologique par entité homogène de végétation et rattachement aux groupements de référence (Prodrome des végétations de France / Code Corine Biotopes / Cahiers des habitats naturels Natura 2000) ; - Recherche des cibles floristiques préférentielles au regard des configurations mésologiques et des qualités des groupements végétaux en présence. 	Pierre QUERTIER 02 mai 2017 04 juillet 2017
Insectes	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche ciblée d'arbres favorables aux coléoptères saproxyliques et la recherche de plantes hôtes d'espèce d'intérêt communautaire ; - Recherche de micro-habitats 	Guillaume AUBIN 02 mai 2017 26 mai 2017 01 août 2017
Amphibiens	Les prospections se sont limitées à l'analyse des zones humides (courante ou stagnante, temporaire et permanente) et des habitats terrestres. Une recherche des individus en gîte a également été pratiquée.	Jean-Charles DELATTRE 27 avril 2017 26 mai 2017
Reptiles	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'habitats favorables aux espèces citées dans la littérature. - Recherche d'individus à vue sur les places de thermorégulation, sous les abris potentiels (pierres et autres) et en lisière ; - Recherche d'indices de présence d'individus (fèces, mues). 	
Oiseaux	Les prospections ont ciblé les espèces hivernantes ainsi que les habitats favorables à la nidification des espèces d'intérêt communautaires et patrimoniales.	
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> - Les gîtes potentiels ont été recherchés tel que les arbres à cavités ou encore le patrimoine bâti ; - Une analyse paysagère a également été effectuée permettant de dégager les habitats éventuellement attractifs ainsi que le cortège d'espèces susceptible d'exploiter le site ; - Des prospections crépusculaires ont été réalisées au niveau des secteurs non accessibles et jugés favorable pour accueillir en gîte des chiroptères (haies de platanes, bâtiments). 	Mathieu FAURE 10 août 2017

MILIEUX NATURELS :

Les habitats naturels identifiés sur site sont récapitulés dans le tableau suivant, en faisant figurer en gras les éléments relevant d'un intérêt communautaire.

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X	Canaux agricoles « Eaux courantes de surface » EUNIS C2, végétation eutrophe des ruisseaux et des sources EUNIS C2.1B, habitat de <i>Nuphar lutea</i> , (Espèce protégée en PACA) présente sur le site. Une belle population d' <i>Euphorbia hirsuta</i> , espèce à fort enjeu de conservation en PACA occupe les berges du canal.
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Autres habitats directement déterminés par l'action humaine	X	Alignement d'arbres EUNIS G1 CB 84.1: Terres arables à monocultures extensives EUNIS I1.3(CB : 82.3) » C'est actuellement un champ de pois chiche (<i>Cicer arietinum</i>) de plusieurs hectares qui abrite une importante population d' <i>Ammi majus</i> , ombellifère à fort enjeu de conservation qui prospère au sein des cultures et déborde sur la friche attenante. Monocultures intensives de taille moyenne EUNIS I1.12 CB 82.11
Autre type de milieu	Autres habitats directement déterminés par l'action humaine	X	Cultures intensives parsemées de bandes de végétation naturelle ou semi naturelle EUNIS X22 Sites ruraux de construction et de démolition EUNIS J2.7 Dépôt de déchets EUNIS J6

HABITATS INSCRITS AU FSD :

Habitats	Présent ou potentiel ?	Autres informations
1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		
1130 - Estuaires		
1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse		
1150 - Lagunes côtières *		
1160 - Grandes criques et baies peu profondes		
1170 - Récifs		
1210 - Végétation annuelle des laissés de mer		
1310 - Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		
1410 - Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)		
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornietea fruticosi</i>)		
1510 - Steppes salées méditerranéennes (<i>Limonietalia</i>) *		
2010 - Dunes mobiles embryonnaires		
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)		
2190 - Dépressions humides intradunaires		
2210 - Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritimae</i>		
2230 - Dunes avec pelouses des <i>Malcolmietalia</i>		
2240 - Dunes avec pelouses des <i>Brachypodietalia</i> et des plantes annuelles		
2250 - Dunes littorales à <i>Juniperus</i> spp. *		
2260 - Dunes à végétation sclérophylle des <i>Cisto-Lavanduletalia</i>		
2270 - Dunes avec forêts à <i>Pinus pinea</i> et/ou <i>Pinus pinaster</i> *		
3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> ssp		
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l'<i>Hydrocharition</i>		
3170 - Mares temporaires méditerranéennes		
3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>		
3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>		
3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p.		
3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>		
6220*- Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea		
6420- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i>		
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin		
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		

Habitats	Présent ou potentiel ?	Autres informations
7210 - Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion davallianae *		
91F0 - Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)		
92A0 - Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>		
92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea</i> et <i>Securinegion tinctoriae</i>)		

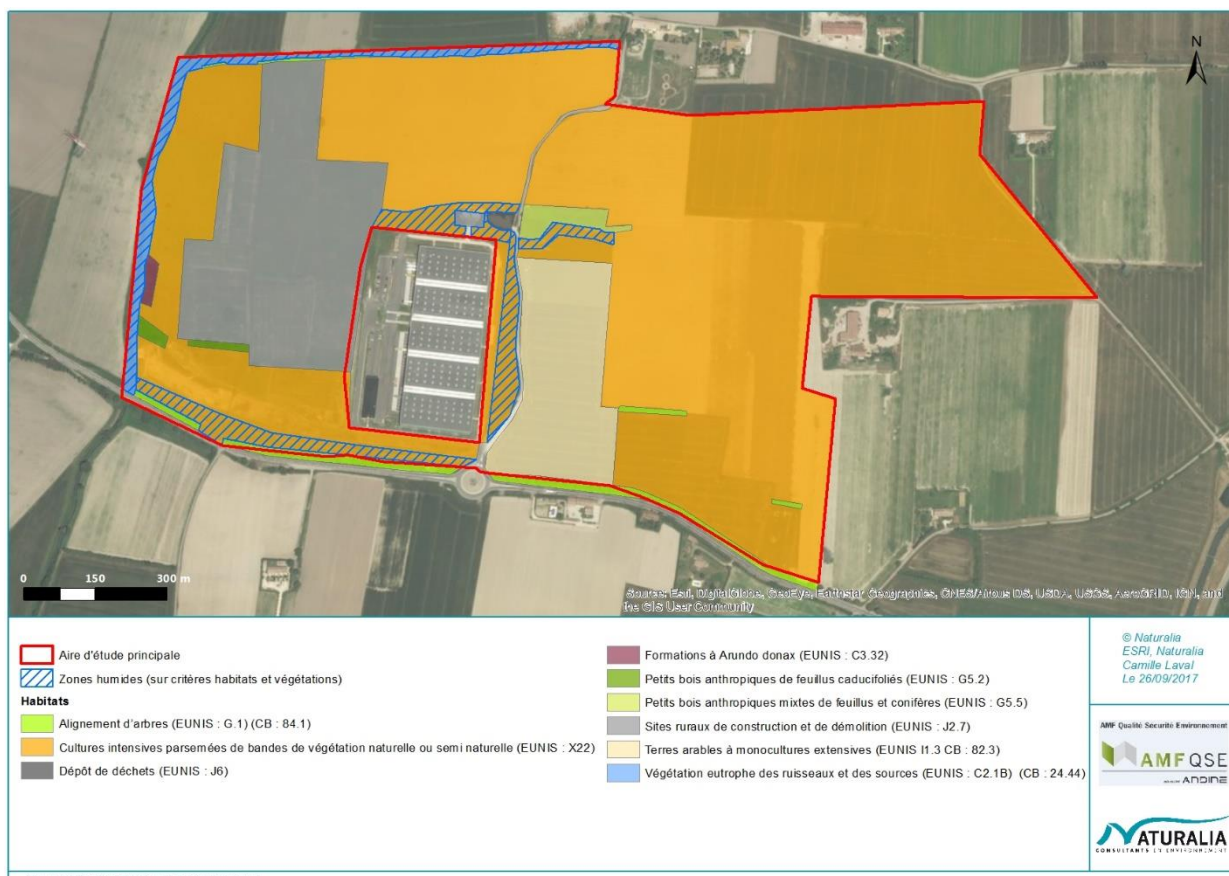


Figure 5 : Cartographie des habitats naturels

ESPECES FAUNE / FLORE INSCRITES AU FSD DU SITE NATURA 2000 CONCERNE :

➤ **Espèces d'intérêt communautaire listées au FSD et/ou dans le DOCOB du site :**

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Poissons	Alose feinte		
	Blageon		
	Bouvière		
	Chabot		
	Lamproie marine		
	Toxostome		
Insectes	Agrion de mercure	X	Reproduction dans le Lauzon, population réduite
	Ecaille chinée		
	Gomphe de Graslin		
	Grand Capricorne		
	Lucane cerf-volant		
Amphibiens	Triton crêté		
Reptiles	Cistude d'Europe		
Avifaune	Aigrette garzette		
	Alouette lulu	X	1 chanteur
	Balbuzard pêcheur		
	Bihoreau gris		
	Blongios nain		
	Bondrée apivore		
	Busard des roseaux		
	Busard Saint-Martin		
	Butor étoilé		
	Chevalier sylvain		
	Cigogne blanche		
	Circaète Jean-le-blanc		
	Combattant varié		
	Crabier chevelu		
	Engoulevent d'Europe		
	Faucon émerillon		
	Faucon pèlerin		
	Fuligule nyroca		
	Grande aigrette		
	Guifette moustac		
	Guifette noire		
	Héron pourpré		
	Lusciniole à moustaches		
	Marouette ponctuée		
	Martin-pêcheur d'Europe		
	Milan noir		
	Milan royal		
	Œdicnème criard		
	Petit gravelot		
	Petit-duc scops		
	Phragmite des joncs		
	Pie-grièche écorcheur		
	Pipit rousseline		
	Rémiz penduline		
Rousserolle turdoïde			
Sarcelle d'été			
Sterne pierregarin			
Mammifères terrestres	Castor d'Europe	x	Fréquentation potentielle des canaux en transit (pas de traces visibles)
	Loutre d'Europe		
	Grand murin		
	Grand rhinolophe		

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
	Minioptère de Schreibers		
	Murin à oreilles échancrées		
	Murin de Capaccinii		
	Petit murin		
	Rhinolophe euryale		

➤ Autres espèces non communautaires listées au FSD du site :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Plante	<i>Aldrovanda vesiculosa</i>		Plante actuellement considérée comme disparue
Poissons	Anguille	X	Potentielle en transit dans les canaux
Avifaune	Bécasse des bois		
	Bécasseau variable		
	Bécassine des marais		
	Canard chipeau		
	Faucon hobereau		
	Fulgule morillon		
	Grand cormoran continental		
	Héron cendré		
	Hirondelle de rivage		

ESPECES REMARQUABLES HORS FSD CONTACTEES SUR L'AIRE D'ETUDE :

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Flore	<i>Ammi majus</i>	Une population importante dans un champ, à l'est de la zone d'étude. Espèce à fort enjeu de conservation en PACA.
	<i>Euphorbia hirsuta</i>	Répandue le long des canaux au nord et à l'ouest. Espèce à fort enjeu de conservation en région PACA.
	<i>Nuphar lutea</i>	Présente dans les canaux (une population dans le canal agricole au nord). Protégée en PACA.
Insectes	Diane	Reproduction le long du Mayre à l'ouest.
Amphibien	Triton palmé	Potentiel dans les canaux.
Reptiles	Lézard des murailles	Espèce avérée à la faveur des murs et bâtiments.
Oiseaux	Bruant proyer	Plusieurs chanteurs.
	Cochevis huppé	2 à 3 couples.
	Milan noir	Chasse et transit.
Mammifères	Hérisson d'Europe	Espèce fortement potentielle sur le site. Enjeu patrimonial faible mais espèce protégée par la réglementation française.
Chiroptères	Cortège d'espèces communes	Chasse et transit potentiel

FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE REMARQUABLE :

La zone d'étude s'inscrit dans la plaine agricole de Pierrelatte. Celle-ci est circonscrite entre les deux bras (artificiel et naturel) du Rhône. Cultivés de longue date du fait de terres riches, ces espaces sont parcourus par de nombreux canaux d'irrigation gravitaire. Ce secteur est conscrit dans le grand axe migratoire rhodanien, corridor majeur orienté nord-sud pour la faune et la flore. Ces paysages de plaine ont subi de grands bouleversements au 20^{ème} siècle avec la création du canal de dérivation de Donzère Mondragon, la création de la centrale de Pierrelatte, le passage de l'autoroute, puis du TGV et le développement urbain. En sus, les grands remembrements et l'intensification de l'agriculture ont induit une perte de diversité culturelle en faveur d'une homogénéisation des pratiques, des cultures et la disparition de haie pour accroître la taille des parcelles.

Pour préserver ce qui pouvait encore l'être, a été mise en place la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Donzère-Mondragon et la gestion du site devenu Natura 2000 de l'île vieille.

Désormais, les habitats naturels et semi-naturels se maintiennent dans les espaces interstitiels, au niveau des canaux, des boisements, des friches à l'abandon et des domaines extensifs. Leur préservation apparaît importante pour un maintien des flux écologiques au sein de cette entité rhodanienne.

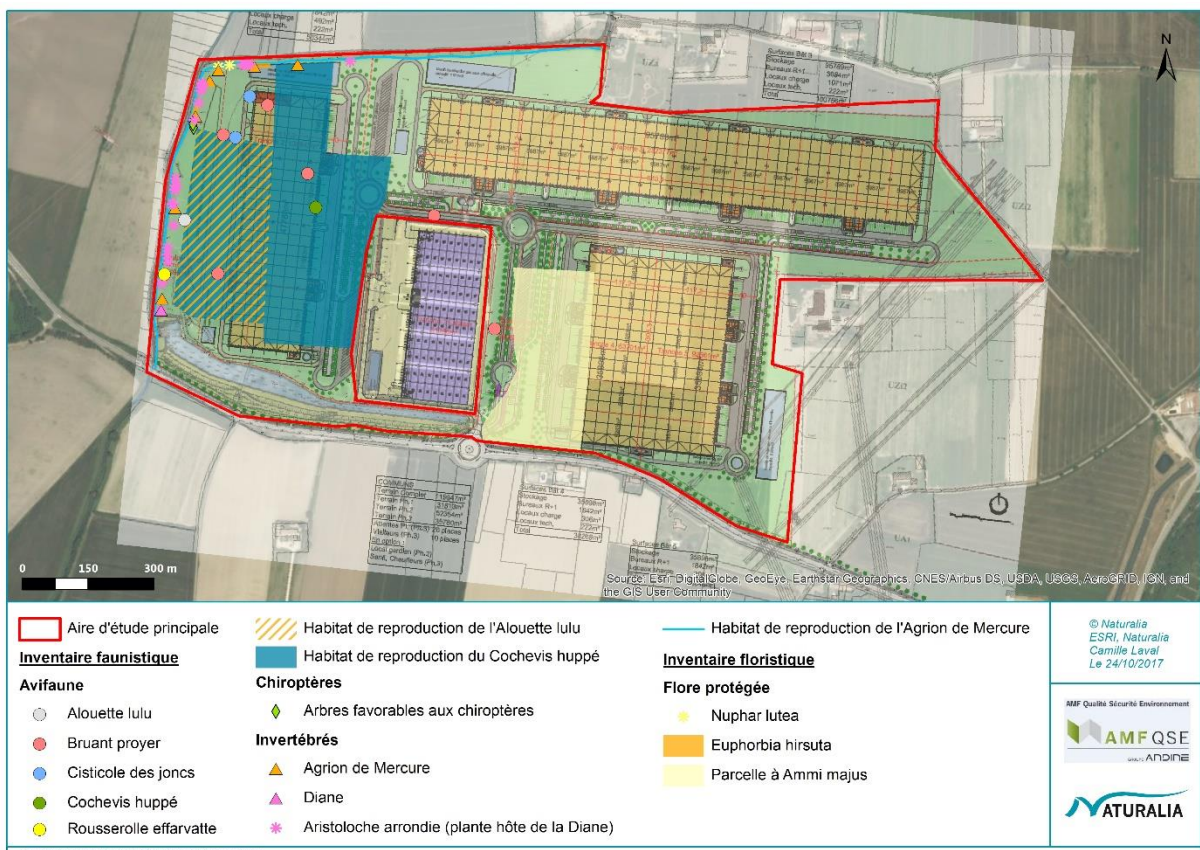


Figure 6 : Localisation des enjeux écologiques identifiés au sein de l'aire d'étude par rapport au plan de masse

4. INCIDENCES DU PROJET

→ Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Bien qu'aucun habitat d'intérêt communautaire ne soit présent, le projet est susceptible de porter atteinte à des zones humides, qui en plus d'être protégées par la réglementation abritent des espèces protégées (odonates, lépidoptères, plantes). Des mesures d'évitement sont dès lors nécessaires.

D'autre part, les habitats remarquables associés aux canaux devraient être préservés de toute atteinte. Le parti d'aménagement s'attache en effet à conserver le fonctionnement hydrique des deux principaux canaux mis en évidence dans la cartographie des habitats naturels, qui abritent également des espèces d'intérêt communautaire (Agrion de mercure notamment).

→ Destruction ou perturbation d'espèces inscrites au FSD des sites NATURA 2000

Deux espèces d'intérêt communautaires sont concernées, l'Agrion de Mercure étant visée par la ZSC et l'Alouette lulu visée par la ZPS.

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Fonction vitale sur le site	Perturbations possibles
Insectes	Agrion de Mercure	Reproduction sur le Mayre	Altération de l'habitat et destruction d'individus par modification de la qualité de l'eau
Oiseaux	Alouette lulu	Reproduction	Altération/Destruction de l'habitat de nidification Destruction d'individus

→ Destruction ou perturbation d'espèces non inscrites au FSD du site NATURA 2000

D'autres espèces protégées sont présentes au sein des futures emprises du projet et devront faire l'objet de mesures visant à éviter d'une part voire atténuer d'autre part les effets du projet.

Groupes d'espèces	Nom de l'espèce	Fonction vitale sur le site	Perturbations possibles
Flore	<i>Nuphar lutea</i>	Présente dans les canaux (une population dans le canal agricole au nord) Protégée en PACA	Altération (via pollution) voire destruction de la station
	<i>Euphorbia hirsuta</i>	Répandu le long des canaux au nord et à l'ouest	Destruction possible d'individus
	<i>Ammi majus</i>	Une population importante dans un champ, à l'est de la zone d'étude	Destruction de l'ensemble de la population
Insectes	Diane	Reproduction le long du Mayre à l'ouest	Altération (via pollution) voire destruction des individus
Amphibien	Triton palmé	Potentiel dans les canaux	
Oiseaux	Bruant proyer	Plusieurs chanteurs	Perte d'habitat de reproduction
	Cochevis huppé	1 à 2 couples	Destruction possible de nichée
	Milan noir	Chasse et transit	Perte d'habitats de chasse
Mammifères	Hérisson d'Europe	Espèce fortement potentielle sur le site. Enjeu patrimonial faible mais espèce protégée par la réglementation	Perte d'habitats d'alimentation et de reproduction Destruction possible d'individus
Chiroptères	Cortège d'espèces communes	Chasse et transit potentiel	Perte d'habitats de chasse

→ **Altération des continuités et des fonctionnalités écologiques**

Du point de vue écologique, le projet revient à supprimer l'essentiel des espaces semi-naturels et agricoles qui composent le site d'étude. Il rompt les continuités de la trame agricole et des espaces ouverts d'autant plus qu'il n'est pas connecté à la trame urbaine de Lapalud ou de Bollène. Cependant, et à condition de respecter quelques préconisations de bande tampon de préservation, il n'impactera pas la trame bleue.

5. PROPOSITIONS DE MESURES

D'ores et déjà des mesures sont envisageables en faveur de la biodiversité et notamment en faveur des espèces d'intérêt communautaire présentes :

- Compte tenu du phasage du projet, une assistance à maîtrise d'ouvrage devra être mise en place durant chaque phase afin de garantir la préservation des enjeux écologiques ;
- Préserver la végétation naturelle le long du canal sur une largeur de :
 - 20m sur la rive gauche du canal agricole ;
 - 35 m à minima sur la rive gauche du Lauzon (bassin de rétention compris) ;
- Adaptation du calendrier travaux afin d'éviter des impacts directs comme de la destruction d'individus sur l'avifaune nicheuse. Il est donc recommandé de privilégier la période entre Septembre et Février ;
- Ne pas perturber le régime hydrique du canal agricole ni du Lauzon et proscrire toute action risquant de générer une pollution ;
- Préserver voire renforcer le maillage arboré et les habitats intitulés « alignement d'arbres. », conserver des bandes enherbées qui pourront s'arborer spontanément et faire office de brise vent. Privilégier des essences indigènes (peuplier) aux haies de Cyprés ;
- Eviter d'artificialiser les zones interstitielles et conserver la végétation spontanée sur les surfaces végétales aux abords du projet ;
- De manière générale éviter les biocides sur le site.



Figure 7 : Localisation des mesures d'évitement

6. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000

- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Le site d'étude se situe hors des sites Natura 2000 « Rhône aval » et « Marais de l'île vieille et alentour ». Cependant il est en étroite relation avec ces deux sites puisque la vallée du Rhône constitue une vaste entité écologique où les cultures, les canaux et les trames boisées s'intègrent et s'interpénètrent. Deux espèces d'intérêt communautaire sont concernées par le projet : l'Agrion de Mercure et l'Alouette lulu. Les effectifs concernés sont réduits mais des impacts bruts existent : altération possible des cours d'eau pour l'un et disparition de l'habitat de nidification pour l'autre.

Des recommandations générales ont été formulées telles qu'une adaptation de la période d'intervention en dehors des périodes sensibles pour la reproduction des espèces ordinaires et d'intérêt communautaire fréquentant la zone, de conserver une partie des habitats favorables (canaux, bandes tampon pour l'habitat de maturation de l'Agrion de Mercure et zone de nidification de l'Alouette lulu notamment). La mise en œuvre de ces mesures, au travers d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en phase chantier, permettra de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux écologiques et d'éviter tout impact significatif sur le patrimoine naturel local. La disparition d'un site de nidification de l'Alouette lulu n'est pas de nature à perturber significativement la population des sites Natura 2000. Ainsi, le projet n'est pas de nature à porter atteinte de manière significative aux habitats et espèces d'intérêt communautaire.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/-Les-outils->

- Information cartographique CARMEN :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environment.gouv.fr/regions/REGFR82.html>)

- Dans le DOCOB (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

www.paca.ecologie.gouv.fr/DOCOB

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Au près de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.ecologie.gouv.fr/Participer>

- Au près de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »